

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 10 JUIN 2021 A 20H00

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 13 Avril 2021 ne fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci est validé à l'unanimité.

► **Travaux sur local commercial vacant : Présentation du devis Ethiévant en remplacement du devis Bourgeois**

Monsieur le maire rappelle que les devis de M Bourgeois Arnaud d'Andelot en Montagne avaient été retenus pour réhabiliter l'ancien local Eva Jura et le local vacant antérieurement occupé par Montrond-Sport. Malheureusement l'entrepreneur retenu ne pourra assumer sa mission. Un autre devis a été demandé à l'entreprise Ethiévant de Ney qui propose un devis sensiblement identique : 8113 € HT (7 912.71€ HT pour l'entreprise Bourgeois) comprenant 2 couches de peinture en plus . Après en avoir délibéré, les élus valident ce nouveau devis, mais confieront la peinture à Monsieur Morel Kévin, futur locataire qui s'est engagé à le faire gracieusement.

► **Enfouissement du réseau télécom « Rue de la Faye »**

Dans le cadre des travaux de renouvellement et renforcement du réseau AEP sur la Rue de la Faye actuellement en cours, effectués par l'entreprise Benetry de Lemuy, et sachant que le CD 23 « Rue de la Faye» sera prochainement goudronné, il paraît opportun de prévoir l'effacement du réseau télécom (Orange) dans la même phase de chantier que le réseau d'eau potable.

Après en avoir longuement délibéré, les membres du conseil municipal, à la majorité (9 Pour/2 Contre) retiennent les devis :

- de l'entreprise BENETRUY pour un montant HT de 25 230.30 € soit 30 276.36 € TTC comprenant le terrassement, la fourniture de tube et de chambre Télécom, la réfection de la chaussée, le compactage, le branchement sur le domaine privé.
- de l'Unité de pilotage Réseau Nord/est : Orange pour un montant de 4 898.88 € net, comprenant l'installation de communication électroniques (génie-civil) et le câblage de communications électroniques

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal que les crédits n'ont pas été prévus au BP 2021 mais sachant que les travaux d'effacement des réseaux secs « Route Napoléon », portés au BP 2021 s'ils sont réalisés en 2021, ne seront pas entièrement réglés cette année , des transferts de crédits pourront être réalisés

► **SIDEC : Effacement des réseaux, Route Napoléon : validation de l'APS**

Monsieur le maire présente le devis relatif à l'effacement des réseaux secs , Route Napoléon réactualisé par le SIDEC. Le montant prévisionnel du devis s'élève à 74 882.31€, se décomposant ainsi :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION	PARTICIPATIONS	MONTANT SIDEC	PARTICIPATION COLLECTIVITE
RESEAU ELECTRIQUE	126 774.17 €	53 690.00 € 76.70% x 70 000 €	19 440.67 €	53 643.50 €

ECLAIRAGE PUBLIC	14 482.08 €	3 745.52 € 25% x 14 982.08 €		11 236.56 €
TELEPHONE	12 502.81 €	2 500.56€ 20 % x12 502.81 €		10 002.25 €
Montant Total	154 259.06 €	59 936.08 €	19 440.67 €	74882.31 €

→un accord de principe est donné l'unanimité des membres présents

► **Dématérialisation des actes envoyés en préfecture : délibérations, arrêtés... : approbation de la convention entre la préfecture et la commune**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des élus le projet de convention entre le représentant de l'Etat (Préfet du Jura) et la commune en vue de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Ce dispositif permettra de transmettre les délibérations, arrêtés et actes budgétaires de façon dématérialisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

***AUTORISE le maire à signer la convention avec la préfecture pour le passage à DEMAT ACTES. (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé)**

A noter que l'opérateur de transmission homologué par le Ministère de l'intérieur retenu par la commune sera la Société Berger Levraut 92100 Boulogne Billancourt.

Le SIDEC du Jura assurera la connexion au BL Echanges Sécurisés et formera la secrétaire à l'envoi des actes en préfecture par télémaintenance.

Questions diverses :

- Information vente du bois exploités autour du château d'eau
 - La parole est donnée au responsable de la commission « bois » qui fait savoir qu'un appel d'offres a été lancé pour exploiter environ 30 stères de bois de chauffage sur le site du château (proche du réservoir). Deux plis sont parvenus en mairie avant la date butoir fixée au 26 Mai. C'est M Lacroix Damien qui a fait la meilleure proposition : 11€/stère.
 - Par ailleurs, une sortie en forêt communale de Montrond sera organisée Lundi 28 juin 2021 à 17H30, sous la houlette de M Armand Lionel dont l'objet sera : Présentations des travaux financés par les Carrières de Montrond (mesures compensatoires)/-Plantation de sapins sous abris/ Régénération naturelle après coupe rase d'épicéas scolytés.

- SIE du Centre-Est : Etat d'avancement des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau AEP sur des voies communales.

- Monsieur le maire fait savoir que l'entreprise Benetruy a sollicité la fermeture de la Rue de la Faye du 14 Juin au 14 Août. Une déviation par la Rue des Frênes est préconisée et des arrêtés de circulation sont mis en place afin de faciliter au mieux le passage des riverains et la continuité des travaux sur le secteur. Monsieur le maire suit l'évolution du chantier puisqu'il est invité aux réunions de chantier hebdomadaires dirigées par le SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Est)

- Travaux dans le logement n°1, au 2 rue des Croix neuves :

- Les travaux confiés à l'entreprise Ethiévant de Ney sont terminés, : peinture des murs et plafonds des pièces principales et remplacement du revêtement de sol . Il reste les portes et les plinthes qui seront peintes par l'employé communal . Ce logement sera loué au 1^{er} Juillet à madame Bauwin Armelle.
- Pour information le logement n°8 (derrière la coiffeuse) a été loué le 08 Juin à Mme Saint -Cricq Angeline

- Informations diverses : réponses aux demandes de subventions...

- Subventions DETR (Etat) : le dossier ,déposé en Décembre 2020, pour le « Centre Commercial » vient seulement d'être réétudié. Il s'agissait du remplacement des vitrines réfrigérées, et de la réhabilitation du local commercial vacant. Cependant la base de calcul retenue pour la subvention est calculée sur 21 922 € (les vitrines réfrigérées ne sont pas subventionnables 10 950 €) →au final une subvention de 5 481 € sera allouée. Il est à noter que le Département et la CCCNJ ont déjà donné un accord de subvention pour ce projet sur le montant total HT des travaux, soit sur 32 873 € : chaque entité accorde 25% de subvention

- Dossiers DST :

- o Réponse du Conseil Départemental : pas de subventions pour les appliques extérieures de l'église (689 €), ni pour l'équipement « Salle de la Vouivre » (14 790 €) : éléments mobiliers, assimilables à des dépenses de fonctionnement. A noter que la CCCNJ n'a pas encore statué sur ces 2 affaires...

- o Les dossiers DST pour la rénovation du logement N°1 au 2 rue des Croix Neuves et du local Eva-Jura ne sont pas encore passés en Commission

- Dénomination des voies « nouvelles » excentrées du village...

Monsieur le maire fait savoir que le service de distribution de «La Poste » demande à ce que les voies menant aux Carrières de Montrond, à la Centrale à Béton, ainsi qu'à la ZAE « La Chalette » soient répertoriées : un accord de principe est donné pour attribuer les dénominations « Impasse du Stade » et « Impasse la Chalette »